



Prime collective retirée

Par **ddcrs**, le **16/05/2013 à 18:49**

bonjour,
Je travaille dans une société où le salarié bénéficie d'un système de prime collective (service et société) et individuelle divisée en 4 prime de 25€.
Un changement vient d'avoir lieu dans ce système de rémunération.
En effet mon employeur me "sucrer" ma prime en cas d'accident de travail au sein de l'entreprise.
Il m'en a informé mais en a-t-il le droit?
Merci de vos réponses

Par **moisse**, le **17/05/2013 à 08:14**

Bonjour,
Pouvez-vous préciser les éléments d'attribution de la prime, et si elle a fait l'objet d'un accord, son ancienneté...
Sinon c'est la boule de cristal et le marc de café pour répondre, mais si j'ai un penchant pour l'irrégularité du procédé.